



Journal de la
Fédération Patronale
et Économique

N°46 - Juin 2018

INTERFACE

LA CARTEPRO

**Un service inédit à nos membres
pour combattre le travail au noir**

C'est une carte individuelle qui s'adresse à tous les corps de métier et qui ne connaît pas de frontières cantonales. La CartePro a été officiellement lancée au mois de mars, elle est le fruit d'une étroite collaboration entre la Fédération Patronale et Économique et cinq autres associations patronales romandes.

L'objectif est clair: améliorer la lutte contre le travail au noir et la concurrence déloyale qui en découle. Mathieu Fehlmann, responsable du projet à la FPE-CIGA: « Nous souhaitions faire quelque chose de concret pour défendre nos membres face à ce fléau et, en discutant avec d'autres associations patronales, nous nous sommes rendus compte que nous avions les mêmes préoccupations. » D'autant plus qu'aujourd'hui, de plus en plus de maîtres d'ouvrage demandent de montrer patte blanche pour soumissionner. C'est le cas de grandes collectivités publiques.



FPE - CIGA

Fédération Patronale
et Économique

Contrôle via un QR code

Près d'une année de développement et voici la Carte-Pro. Concrètement: chaque entreprise peut une demander une par employée à la FPE-CIGA. Cette carte atteste que l'employé dispose du droit de travailler en Suisse et est annoncés auprès des institutions sociales obligatoires. Elle certifie aussi que les conventions collectives de travail sont respectées. « Tout le monde est gagnant, le travailleur, l'employeur et les partenaires sociaux », se réjouit Mathieu Fehlmann. D'autant plus que le contrôle de la carte est très simple: au moyen d'un QR code, le contrôleur peut accéder aux informations stockées dans les bases de données des caisses de compensation. Dans le respect de la protection des données évidemment.

A-PRIORITY

P.P.

CH -1630 Bulle

LA POSTE 

Tout le monde peut l'exiger

Qui peut contrôler la CartePro ? « Un contrôleur de chantier, un architecte, ... même un privé qui construit une maison individuelle pourrait exiger que tous les employés présents sur le chantier soient détenteurs d'une carte et les contrôler. Il faut qu'un maximum de maîtres d'ouvrage l'exige », plaide Mathieu Fehlmann.



Ouvert à d'autres associations

D'autres cartes professionnelles existent déjà, notamment la carte « Cerbère » de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs. Mais ces cartes sont toutes spécifiques à une branche. La CartePro de la FPE-CIGA et ses partenaires peut être demandée aussi bien par un boulanger que par un plâtrier. Avec comme objectif, non seulement de la démocratiser, mais aussi de trouver un mode de compatibilité avec celles existantes. Mathieu Fehlmann : « L'objectif final est bien de trouver, à terme, un mode de compatibilité pour le contrôle entre toutes les cartes. Trouver un moyen de lecture commun sera a un défi technique qui demandera du temps et de la patience. » Mais surtout, le projet est ouvert : toute fédération ou association qui souhaiterait y adhérer peut rejoindre les six porteurs du projet CartePro et la proposer à ses membres.

Eric Plancherel

Qui a participé au projet ?

Fédération Patronale et Économique à Bulle
Bureau des Métiers à Sion
Centre Patronal à Paudex
Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie à Lausanne
MEVAUBA (Métallurgie vaudoise du bâtiment) à Lausanne
Union Patronale du Canton de Fribourg à Fribourg

Commander une CartePro à la FPE-CIGA



Comment ?

En passant par le site www.fpe-ciga.ch et le bouton bleu « CartePro » sur la home page.

Quel est son prix ?

Gratuit pour les affiliés, CHF 10.– pour les non-affiliés



EDITO

La CartePro c'est bien, mais poursuivons la lutte contre le travail au noir

Près de la moitié des contrôles mettent en lumière des situations suspectes. Telle est le constat sur le front du travail au noir en 2016. Bien sûr, ces chiffres doivent être relativisés : les contrôles sont très souvent effectués là où il y a soupçon. Reste que c'est un des grands fléaux de notre économie. Toujours pour 2016, les estimations du SECO parlent de 50 milliards de francs (8% du PIB) qui auraient échappé aux cotisations sociales.

Il est donc urgent d'agir et de tout mettre en œuvre pour compléter l'arsenal déjà en place mais largement insuffisant dans l'intérêt des entrepreneurs qui respectent leurs obligations légales. En ce sens, la CartePro, disponible chez nous depuis fin mars, est un élément essentiel de la lutte contre le travail au noir. Nous en sommes d'autant plus satisfaits qu'elle est le fruit d'une étroite collaboration entre six Fédérations patronales romandes, dont la FPE, qu'elle se veut inter-cantonales et multi-métiers. L'objectif est maintenant d'étendre son utilisation et qu'un maximum de maîtres d'ouvrage l'exige, des collectivités publiques au privé qui construit une maison individuelle.

Dans le canton de Fribourg, le gouvernement souhaite désormais « étudier la possibilité de rendre les cartes professionnelles obligatoires ». C'est une excellente nouvelle et ce serait un signe extrêmement fort. Il faudra alors, aussi, renforcer les moyens de contrôle, parce qu'il ne suffira pas de faire peur, il sera aussi indispensable de sanctionner, sévèrement. Parallèlement, nous devons impérativement, au niveau fédéral et cantonal, modifier la législation pour que des employeurs sanctionnés ne puissent plus poursuivre leurs activités en créant simplement une nouvelle société. Il en va de la protection des entrepreneurs honnêtes et de la récupération de millions ou milliards de francs en faveur de la collectivité publique.

Nadine Gobet
Directrice de la FPE

VOTATIONS 10 JUIN 2018

«Initiative monnaie pleine»



Aujourd’hui, seuls les pièces et les billets sont des moyens de paiement légaux. Ils ne constituent que 10% de la masse monétaire en circulation. Les 90% restants sont de la monnaie électronique (ou monnaie scripturale), que les banques créent elles-mêmes à volonté afin de financer leurs activités (par ex. crédits, achats de biens immobiliers et d’actions). Un compte n’est qu’une créance du client envers la banque, lui permettant d’exiger d’être payé en argent liquide, mais ce n’est pas en soi du vrai argent.

Cette initiative veut que seule la Banque nationale produise l’argent, y compris l’argent électronique.

Position de la FPE-CIGA
La FPE-CIGA recommande de rejeter cet objet

Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d’argent

La modification permettra l’exploitation en ligne de jeux d’argent de type poker, black jack ou roulette si ces jeux sont proposés par des maisons de jeu sises en Suisse. Les petits tournois de poker seront admis en dehors des maisons de jeu si les organisateurs se voient octroyer une autorisation. Une partie des sommes générées par les jeux d’argent continuera d’être affectée à l’AVS/AI et à des buts d’utilité publique. Divers milieux ont lancé un référendum contre la loi.

Position de la FPE-CIGA
La FPE-CIGA a décidé de ne pas donner de consigne de vote sur cet objet

Crédit pour la rénovation de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg

Projet d’assainissement et de restructuration. Le projet est devisé à 79 millions de francs au total, mais bénéficie de plusieurs millions de francs de subventions fédérales. L’infrastructure actuelle du site principal au centre de Fribourg est précaire. Cela engendre d’importants problèmes à résoudre, notamment en matière de sécurité des personnes, de stabilité des bâtiments historiques, d’accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, de manque de surfaces et de conditions de stockage.

Position de la FPE-CIGA
La FPE-CIGA propose d’accepter cet objet



LA PROTECTION DES DONNÉES SERA RENFORCÉE

Ce renforcement impacte les entreprises suisses parce que la loi européenne renforcée est entrée en vigueur en mai dernier et que la Suisse va également adapter sa loi. Explications.

C’est pour répondre à la digitalisation globale, que la protection des données doit être renforcée à tous les niveaux. Dans un premier temps, cette révision de la loi européenne concerne les sociétés suisses qui offrent des biens et des services à des personnes sur le territoire de l’Union Européenne. Mais la loi helvétique en préparation reprendra les mêmes éléments.

Qui est concerné ?
Tous ceux qui gèrent des informations sur des personnes privées.

Conséquences ?
Il faudra informer de manière explicite que l’on entend récolter des données sur des personnes et recueillir leur consentement. Une simple case à cocher pourrait ne pas être suffisant. Les bases de données déjà existantes devront être validées de la même manière.

Que doivent faire les entreprises ?
Elles doivent évaluer leur situation en matière de protection de données, puis mettre en place une vraie gouvernance, avec une évaluation des risques, des procédures documentées et des responsabilités clairement définies.

Où s’informer ?
La FPE organise un Petit-Déjeuner conférence le 21 juin à 7h15 au caveau de la BCF à Bulle. Informations et inscriptions sur le site www.fpe-ciga.ch.

L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT

Patrice Borcard, président de l'Association Régionale la Gruyère (ARG)

La FPE assure la gestion de plus d'une vingtaine d'associations ou manifestations. Gestion administrative et financière, défense des intérêts, communication, service juridique, mise à disposition de locaux, les prestations sont multiples. Interview avec le Président de l'ARG, l'Association Régionale la Gruyère, Patrice Borcard, qui est aussi le Préfet de la Gruyère.

Interface : Quelles sont les prestations offertes par la FPE ?

Patrice Borcard : La FPE assure le secrétariat et la comptabilité de l'association. Mais il y a d'autres prestations, comme le service juridique, assuré par Thérèse Anatra-Lüchinger et les communes gruériennes peuvent bénéficier d'informations, de conseils, essentiellement en matière d'aménagement du territoire, c'est précieux. De plus, toutes nos séances se passent dans les locaux

de la FPE. Cette excellente collaboration tient aussi à deux personnes très efficaces : Nadine Gobet, la secrétaire régionale et Patricia Gachoud, la secrétaire administrative.

De quand date le début de ce partenariat ?

Ce partenariat a été initié bien avant mon arrivée, par le Préfet Placide Meyer qui avait fait le choix de confier l'administration à l'extérieur. Plus de 20 ans après cette décision on ne changerait rien. C'est la solution la plus efficace et la moins onéreuse pour l'ARG. Aujourd'hui, la moitié du budget de fonctionnement est affectée au mandat confié à la FPE pour le personnel et les locaux dédiés. Il faut savoir qu'au total, sur l'année, à la FPE, ce ne sont pas moins de cinq personnes qui travaillent, de près ou de loin, pour la gestion de cette association. D'autres associations intercommunales ont décidé d'engager leurs propres structures et c'est plus cher, elles doivent gérer des locaux, du personnel, ..., ce dont nous n'avons pas à nous préoccuper.



Cette structure externe vous permet-elle d'avoir aussi un relais politique ?

Bien sûr, avec Nadine Gobet, la directrice de la FPE qui est députée au Grand Conseil fribourgeois. Elle peut faire remonter l'information et nous permet aussi de pouvoir réagir rapidement, notamment auprès des autorités politiques et autres instances.



...au total, sur l'année, à la FPE, ce ne sont pas moins de cinq personnes qui travaillent, de près ou de loin, pour la gestion de cette association.



Vous êtes aussi Préfet, quel regard portez-vous sur la FPE en général ?

Elle s'est construite au fil des ans et aujourd'hui c'est une structure économique qui marche bien. À tel point que, dans la région, on se demanderait comment on ferait sans. La FPE est la charpente économique de la région, une structure suffisamment forte pour que les différentes institutions, associations ou acteurs économiques puissent venir s'y arrimer. Autour de cette structure gravite aussi bien des artisans que le Comptoir gruérien ou les commerçants de Châtel-St-Denis.



ACTU MEMBRE

Etablissements
Techniques Fragnière SA
ETF

Alexandre Fragnière Directeur général

Dans un marché de plus en plus concurrentiel, ETF tire son épingle du jeu.

Des locaux plus grands, plus spacieux, à l'extérieur de la ville, bien visibles depuis l'autoroute A12. ETF a pris un nouvel élan début 2018 en déménageant dans les anciens bâtiments de Yendi à Bulle. Un nouvel espace de travail qui doit permettre de favoriser les échanges, la circulation des informations, offrir plus de visibilité et créer un nouveau dynamisme. « Nous avons redonné un coup de peinture à l'entrée et à la réception, parce que tout était rose », rigole Alexandre Fragnière. Tout le monde est désormais plus à l'aise pour absorber la croissance régulière de l'entreprise familiale dans un marché pourtant en pleine mutation et de plus en plus tendu. Rencontre avec Alexandre Fragnière, successeur.



Etablissements Techniques Fragnière SA - ETF, 41 ans au compteur. La société est active dans la conception et la réalisation d'installations électriques, la télématique, la domotique, la sécurité et l'énergie. Active aussi bien sur des grands chantiers comme Aquatis, l'Hôpital Riviera-Chablais, le nouveau stade de football de La Tuilière à Lausanne, le nouveau



bâtiment de la police fribourgeoise, que pour des particuliers: « C'est un défi permanent, mais nous avons des collaborateurs formés pour gérer, organiser les grands chantiers, d'autres pour réaliser une installation ou une réparation chez un particulier. » Organisation d'autant plus complexe qu'ETF c'est aussi des succursales à Givisiez, Morges, Nyon et Rougemont. Dernière grande réussite: le mandat pour Vortex, le village jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Lausanne 2020

Se positionner comme un acteur majeur sur le marché romand

Mais le vrai défi pour cette PME de quelques 250 collaborateurs, c'est d'évoluer et s'adapter positivement sur un marché extrêmement vivant et dynamique: « Les grands distributeurs d'énergie se diversifient. Le Groupe E, Romande Énergie, BKW rachètent à tour de bras des sociétés. En 2017, BKW a racheté ~ 50 entreprises. Ils arrivent avec des moyens énormes et nous devons être concurrentiels. Notre force est la proximité avec nos clients, un service de qualité, mais aussi la réactivité et l'innovation. » Et pour l'heure, la stratégie fonctionne: ETF est positionné comme un acteur important sur le marché suisse romand. « Je suis surtout content qu'après avoir repris la direction de l'entreprise en 2012, nous ayons poursuivi notre développement. C'est une grande responsabilité, mais je me donne les moyens de pérenniser l'entreprise. 250 employés, ce sont surtout des familles qui dépendent de vous. »

La philosophie de la discussion orale

Après un apprentissage d'électricien aux EEF, aujourd'hui Groupe E, Alexandre Fragnière a beaucoup roulé sa bosse et a complété sa formation avant d'intégrer l'entreprise de son père: « J'ai notamment adoré travailler à Berne et beaucoup appris de la mentalité suisse-allemande: au boulot on travaille et,

en-dehors, on se lâche. » Des années d'exil qui ont façonné son style de management: « Je cultive la philosophie de la discussion et de l'échange, j'aime le contact direct, c'est très efficace. »

Nous quittons le bureau du patron pour une visite des locaux décorés parfois par des photos. « Ah ! regardez cette photo au mur, c'est ce que j'aime voir : des câbles et des fils électriques bien attachés ensemble. C'est propre, c'est notre image de marque. » Et le directeur attend la même qualité irréprochable de ses fournisseurs, mais c'est un effort quotidien: « même les produits hauts de gamme peuvent avoir des défauts, nous en avons fait l'amère expérience récemment, nous devons rester vigilants, c'est notre image qui peut en pâtir. »

Valoriser la formation duale

La notion du travail bien fait s'intègre dès le plus jeune âge. Et c'est peut-être aussi pour cette raison que ETF forme 40 apprentis, plus de 15% de l'effectif total: « Une manière de pérenniser la branche avec des métiers qui deviennent de plus en plus techniques. Mais je constate les besoins en information pour que les jeunes et leurs parents se rendent compte de la qualité et des perspectives qu'offre la formation duale, un système toujours plus performant qui permet d'accéder ensuite, notamment à des HES, des brevets ou des diplômes fédéraux. »



**Je cultive
la philosophie
de la discussion et
de l'échange, j'aime
le contact direct,
c'est très efficace.**



Alexandre Fragnière est un exemple du très bon tremplin que peut représenter l'apprentissage: « Mais, je ne voulais surtout pas effectuer cet apprentissage dans l'entreprise familiale. Je l'ai intégrée beaucoup plus tard et, au final, je crois que c'est une transmission réussie, résultat d'un processus d'intégration de 10 ans. »

Eric Plancherel

L'APP À DÉCOUVRIR

Si vous ne l'avez pas ça ira aussi, mais moins bien !

Dans chaque édition d'Interface, un(e) spécialiste en nouvelle technologie vous fait part de son coup de cœur pour une application.



Rendez rapidement l'expérience de vos clients tangible.

Le développement digital a engendré une multiplication des points de contact et des canaux, aboutissant à une complexification du parcours client souvent guère connu des entreprises. Grâce à Smaply.com, vous pouvez visualiser et améliorer très rapidement l'expérience de vos clients.

Selon diverses études, la qualité du produit est considérée comme un acquis par les clients. Les facteurs déterminants dans le choix d'un fournisseur sont donc principalement liés aux interactions avec l'organisation.

Smaply permet de visualiser tous les points de contact par lesquels passe votre client afin d'obtenir vos produits et services. Du moteur de recherche, au site internet en passant par les contacts téléphoniques, votre personnel et les documents à remplir, visualisez toutes ces interactions et les émotions qu'elles génèrent et qui forment un ressenti cumulé : L'expérience client.



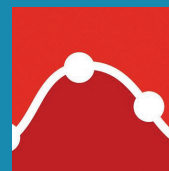
Vous pouvez alors identifier les obstacles sur le parcours et le rendre plus fluide et agréable, ce qui vous offre un avantage concurrentiel important.

Nous travaillons avec ce logiciel pour accompagner nos clients à concevoir de meilleures expériences client. Très ergonomique, il peut être utilisé par n'importe quelle entreprise qui souhaite améliorer les interactions avec ses clients et sa compétitivité à l'ère du digital.

Stéphane Fellay



EXPERIENTIEL



PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS :

Création de Personas

Création de parcours client

Carte des parties prenantes et des échanges de valeurs

Diverses visualisations et exports

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS FPE - CIGA

Cours / Petits-déjeuners

12.06.2018 | 8h00-13h30 BULLE
COURS - PRÉPARER SA RETRAITE

12.06 | 8h30-12h00 BULLE
**COURS - DROIT DU TRAVAIL | CONCLUSION
DU CONTRAT ET RELATIONS DE TRAVAIL**

21.06.2018 | 8h30-12h00 BULLE
COURS - LE CERTIFICAT DE TRAVAIL

06.09.2018 | 7h30-17h30 FRIBOURG
**COURS - DIE GRUNDLAGEN DER
SOZIALVERSICHERUNGEN**

12.09.2018 | 7h30-17h00 FRIBOURG
**COURS - KRISENKOMMUNIKATION |
DIE LEBENSVERSICHERUNG FÜR KMU'S**

13.09.2018 | 8h00-17h00 BULLE
**COURS - RÔLE ET DEVOIRS DE
L'ADMINISTRATEUR**

21.06.2018 | 7h15 BULLE
**PETIT-DÉJEUNER - LA PROTECTION DES
DONNÉES ET LA RGPD (RÈGLEMENTATION
GÉNÉRALE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES)**



Tous les cours et inscriptions
sur www.fpe-ciga.ch

IMPRESSUM

Editeur
FPE-CIGA, Bulle

Rédacteur
Eric Plancherel

Graphiste
agence DEP/ART, Bulle

Impression
media f SA - Glassonprint, Bulle



FPE - CIGA
Fédération Patronale
et Économique